Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

25 JANVIER 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 1798

4

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

L'Europe en panne

Claudio Brédy

Dans les dernières semaines on a beaucoup parlé du problème de l'éventuelle perte du bénéfice des coupons d'essence (les «bons») et cela me permet de faire quelque sconsidérations générales sur le thème de l'Europe et des rapports, présents et futurs, entre la Vallée d'Aoste et l'Union européenne.
Tout d'abord il faut souligner que le procès d'intégration européenne semble être brisé. La crise ouverte ou aggravée par le rejet du traité constitutionnel dans deux pays fon-

SUITE PAGE 8

CONSEIL FÉDÉRAL

**Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine,
réuni à Quart le 22 janvier 2007,**

Ayant pris acte des nombreux problèmes résultant des contenus des propositions de référendums à propos d'une question aussi complexe que celle des élections;
Considérant que cette situation est susceptible de mener à un engorgement des institutions pouvant provoquer un blocage législatif qui aurait pour conséquence, d'une part, d'occuper longtemps les institutions représentatives et, d'autre part, d'obliger celles-ci à présenter aux électeurs un cadre législatif peu clair en matière électorale;
Ayant remarqué à cet égard que les diverses contradictions qui apparaissent dans les propositions de référendums pourraient, si celle-ci étaient approuvées, être à l'origine de paralysies institutionnelles;
Soulignant le caractère central du Conseil de la Vallée en tant que principal organe représentatif de notre Région dans l'exercice du pouvoir législatif;
Rappelant qu'il est absolument indispensable que le système électoral, pour être efficace et efficient et pour assurer la représentativité et la gouvernabilité, soit l'expression de l'histoire et des particularités politiques et institutionnelles de la Vallée d'Aoste;
Considérant qu'il est important et nécessaire de légiférer d'urgence en la matière;
Donne mandat à la Commission du Mouvement constituée à cet effet
- d'élaborer un projet de loi électorale en vertu des pouvoirs visés à l'article 15 du Statut spécial et de rechercher le plus large consensus possible sur ce projet au sein du Conseil régional, compte tenu des critères suivants:

1. Formule électorale proportionnelle avec seuil;
2. Attribution de préférences avec exclusion des listes bloquées;
3. Suffrages attribués à chaque liste au tour unique ou au premier tour;
4. Formes de protection de la représentativité des Walser;
5. Élection par le Conseil du président et des assesseurs;
6. Formes de représentativité minimale garantie pour les deux genres;
7. Indication des éventuelles alliances de gouvernement en cas de deuxième tour;
8. Motion de censure constructive.

Quart, le 22 janvier 2007

JEUNESSE VALDÔTAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE VALDÔTAINE

Vendredi 26 janvier 2007 à 21h

Au siège Emile Chanoux d'Aoste

Le choix des travailleurs et les implications pour les employeurs

La réforme du TFR et de la retraite complémentaire

Aurelio Marguerettaz

La Loi de finances de l'Etat pour 2007 a introduit des nouveautés importantes pour les salariés du secteur privé en matière de traitement de fin de rapport (TFR) et de retraite complémentaire.
Par ailleurs l'Administration régionale et le Conseil régional ont récemment élaboré d'importantes initiatives législatives dans ce domaine, au profit de nos concitoyens, du système économique et de tous les travailleurs valdôtains.
Ces interventions visent précisément à rendre plus attractive l'adhésion aux fonds des pensions complémentaires dans le but d'accroître la sécurité économique et le bien-être de toute la population.
Une société régionale, la Services Assurances sociales Vallée d'Aoste SpA, a en outre été chargée, dans cette phase délicate, de fournir aux patronats et aux syndicats ainsi qu'aux travailleurs et aux entreprises tout support technique.
La réforme du TFR prévoit notamment que les travailleurs du privé décident, de façon explicite, avant le premier semestre 2007, quant à la destination de leur traitement de fin de rapport futur.
Au cas où ils n'exprimeraient aucun choix avant ce délai, leur TFR sera automatiquement versé à un fonds de retraite complémentaire.
En particulier:
– option explicite: avant le 30.06.2007, ou dans les 6 mois qui suivent son entrée en service, le salarié doit déclarer, par écrit, s'il souhaite destiner son TFR à un fonds de retraite complémentaire et préciser, dans ce cas, à quel régime de pension le verser, ou bien s'il décide de continuer avec l'ancien système;
– accord tacite: si le salarié ne fait aucun choix avant le 30.06.2007 ou dans les 6 mois qui suivent sont entrée en service, son TFR sera versé au fonds de retraite prévu par les normes ou les accords susceptibles d'êtres conclus au niveau national.
Les travailleurs affiliés à un régime de retraite obligatoire avant le 29.04.1993 peuvent choisir de

destiner une quote-part de leur TFR à un fonds de retraite complémentaire. Il convient de souligner que les différentes options ci-dessus ne concernent que le TFR futur.
Le TFR accumulé à la date de la déclaration sur sa destination sera conservé auprès de l'employeur et liquidé, après réévaluations légales, au moment du départ à la retraite du travailleur.
Par conséquent, les entreprises sont dès maintenant appelées à

SUITE PAGE 7

Pour tous les examens d'assistance spécialisée ambulatoire

Ticket de 10 Euro supplémentaires: une faute du Gouvernement

La loi de Finances récemment votée par le Parlement italien avec les votes favorables des parlementaires valdôtains prévoit à l'alinéa 796, lettre P, l'institution d'une taxe fixe de 10 Euro pour chaque prescription pour tous les examens d'assistance spécialisée ambulatoire (prise de sang, électrocardiogramme, radiographie et visites spécialisés).
«*Il s'agit d'une loi du Parlement italien* – a expliqué l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales Antonio Fosson – *qui devient immédiatement active et sur laquelle la Région n'a aucun pouvoir de dérogation puisqu'elle n'a pas de compétences primaires quant aux matières sanitaires. Cette taxe fixe, ajoutée au ticket normal, est particulièrement onéreuse pour les citoyens. De plus, avec cette majoration, certaines prestations sont hors du marché (elles coûtent plus si effectuées par le service sanitaire public plutôt que par le privé!) et coûtent plus par rapport à leur valeur économique. C'est pour cela que, surtout en Vallée d'Aoste, où l'on a beaucoup investi sur les prestations ambulatoires et sur la santé territoriale, ce coût supplémentaire sur les prestations ambulatoires met en grave difficultés tout le secteur et surtout la santé territoriale valdôtaine car les requêtes de hospitalisation augmenteront, il y aura plus de prestations adressées à la santé privée et poussées vers la mobilité passive, moins de prestations publiques adressées à la prévention*».
«*Le 18 janvier dernier,* – a conclu l'Assesseur Fosson – *j'ai rencontré à Rome le Ministre Turco qui a pris acte des difficultés que la norme financière est en train de provoquer à tout le système. Pour déroger à cette norme, le Ministre a proposé comme unique route constitutionnellement parcourable un amendement à présenter au Parlement.*
La Vallée d'Aoste, par contre, pour le moment, n'a aucune possibilité

de dérogation sur la question sanitaire à une loi de l'État qui ne préfigure pas une désobéissance civile et surtout un dommage financier à l'État.
Le Gouvernement valdôtain a aussi rédigé une lettre aux Parlementaires valdôtains afin qu'ils s'activent pour que cette norme financière soit modifiée».

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Aux Conseillers régionaux
de l'Union Valdôtaine

Chère Amie, cher Ami,
Le Comité fédéral, dans ses séances du 11 e 18 décembre dernier, a traité, entre autres sujets, des rapports entre les Conseillers régionaux et les organes du Mouvement.
Je te soumets donc les considérations sur lesquelles les membres du Comité se sont trouvés d'accord, en te priant de bien vouloir en prendre bonne note, s'agissant de matières qui touchent de près à l'éthique politique et à propos desquelles la base unioniste est particulièrement sensible, surtout en ce moment où nous devons assurer un effort commun pour dépasser un moment difficile.
La première observation concerne la participation des Conseillers régionaux aux séances du Comité fédéral : suite à vos requêtes visant à prendre une partie active à la vie de cet organisme, les statuts du Mouvement ont été modifiés de façon à permettre cette participation; malheureusement la présence de Conseillers a toujours été très limitée et dans les dernières semaines elle s'est réduite pratiquement à néant.
Le Comité estime que, puisqu'il s'agit d'une importante occasion d'intégration entre les deux niveaux de la vie de notre Mouvement, ces absences nuisent au bon fonctionnement de l'Union et à la bonne entente de ses organismes.
Tu es donc invité(e), à l'instar de tes collègues, à participer de manière plus assidue aux réunions du Comité fédéral, dans le but aussi de mieux connaître les termes du débat qui se développe à l'intérieur du Mouvement et d'éviter, en voie de conséquence, de prendre involontairement en public des positions ou des attitudes qui contrastent avec les orientations, voire avec les décisions, des organes du Mouvement.
Il arrive parfois, en effet, que des déclarations de quelques Conseillers unionistes, plus ou moins fidèlement reportées par la presse et diffusées en l'absence d'un débat préalable au sein du groupe et d'une confrontation au sein du Mouvement, soient utilisées de façon instrumentale et provoquent des polémiques stériles qui nuisent tant à l'Union Valdôtaine qu'à la Vallée d'Aoste.
Il ne faut jamais oublier, en effet, que les membres du Conseil de la Vallée ont un rôle institutionnel dont l'importance ne peut être sous-estimée par les Conseillers eux-mêmes, sous peine d'avilir le corps politique qu'ils représentent à tout moment et à toute occasion, lorsqu'ils sont en public.
Les Conseillers unionistes incarnent en outre l'image la plus voyante de l'Union: leurs actions, leurs attitudes, leurs déclarations, le respect qu'ils démontrent vis-à-vis du Mouvement sont attentivement observés et jugés par nos inscrits qui sont parfois désorientés par des situations qu'ils ont raison de pas comprendre, car elles sont contradictoires et déroutantes.
Le Comité fédéral a donc le devoir de rappeler aux Conseillers unionistes, la nécessité que leur conduite soit fondée sur leur loyauté vis-à-vis des organes de l'Union et du groupe, sur le respect des décisions des organes politiques et de la majorité, sur la conscience du rôle institutionnel qu'on remplit et que l'éventuelle représentation du Mouvement dans les différentes occasions politiques officielles soit délibérée par le Comité fédéral et assurée par le Président ou par une délégation désignées à cet effet par le Comité fédéral.
Je te prie donc de bien vouloir te conformer à ces principes, de manière à éviter, à l'avenir, tout malentendu et à contribuer à garder, au sein du groupe comme dans les contacts entre celui-ci et les organes du Mouvement, les meilleurs rapports personnels et à appliquer méthode de travail la plus efficace, dans l'intérêt commun.
Je te souhaite, chère amie, cher ami, un bon travail et te salue cordialement

Aoste, le 20 décembre 2006

Le Président
Guy Cesal

* * * *

Au Président de l'Union Valdôtaine
M. Guido Cesal

Cher Président,
Nous te prions de trouver ci-jointe notre réponse à ta lettre du 20 décembre dernier en te demandant de bien vouloir en faire copie pour les membres du Comité Fédéral et de prévoir la publication sur le prochain Peuple Valdôtain de notre lettre et de la lettre que nous avons reçue.
Nous te remercions pour ta collaboration et te présentons nos meilleures salutations ainsi que nos vœux pour une excellente nouvelle année.
Aoste, le 10 janvier 2007

Les Conseillers de l'U.V.
Adriana Viérin et Fedele Borre

Pensées de Noël

Le 23 décembre dernier nous voyons dans nos boîtes à lettres un courrier du Mouvement et, conquis par l'ambiance de Noël, nous avons aussitôt songé a des voeux pour les fêtes et la nouvelle année qui s'approchaient.
Très beau! Vraiment exquis et opportun, nous pensons, que de sortir de la sobriété du quotidien pour laisser la place à un peu de saine émotion.
Cela fait sentir les personnes un peu moins seules, leur rappelle qu'elles font partie d'un groupe solidaire: qui les respecte, qui demande mais en même temps assure son amitié.
Très important! Aussi pour ceux qui font de l'activité politique, d'autant plus que nous traversons actuellement une phase difficile, particulière et compliquée pour notre Vallée et notre Peuple.
En réalité, le nôtre n'était qu'un espoir et non pas une véritable attente.
En effet, nous n'avons pas été surpris – même si un peu déçus dans notre cœur, cela oui – de voir le contenu de l'enveloppe: une lettre trop longue pour formuler des voeux et trop dense pour ne pas traiter de chose sérieuses.
Dommage, nous avons alors pensé, que d'avoir raté l'occasion de la Noël pour transmettre une miette de bonté.
Bien évidemment, les engagements de la politique sont absolument prioritaires! Pour notre part, pendant de nombreuses années d'appartenance à l'Union et de militance active, nous avons nous aussi sacrifié du temps, des amitiés, des amours, pour traquer l'intérêt majeur du Pays d'Aoste et des Valdôtains.
La politique est un devoir à vivre avec un esprit de service absolu; elle incarne la volonté d'un petit nombre de construire des choses pour le bien de tous; elle est attention et disponibilité en faveur de l'intérêt général, sans pour cela forcement ignorer les besoins de chacun.
Se dévouer à la cause publique signifie savoir écouter et dialoguer, être ouverts et sensibles aux appels de la communauté, responsables, fermes et tolérants en même temps, ne jamais sous-évaluer ou mépriser les adversaires et les changements.
Il est vraiment difficile de décider seuls, en sachant que nos choix se réverbèrent sur les autres, que le chemin que nous suivons peut comporter tellement de conséquences, pas toujours attendues.
Et cela demande beaucoup d'énergies et de temps, souvent en dépit de la faiblesse des sentiments. Malheureusement.
Voilà autant de réflexions qui parcouraient nos têtes lorsque nous lisions la lettre du Président Guy Cesal, datée du 20 décembre 2006 et adressée aux conseillers régionaux de l'Union Valdôtaine.
Nous avons aussitôt partagé ses contenus: l'exigence de procéder selon les principes de l'éthique politique et de la loyauté envers les Valdôtains qui nous ont élus, l'opportunité de participer aux séances du Comité Fédéral convaincus tels que nous sommes de la nécessité que nous tous nous devons donner notre apport pour l'essor du Mouvement et de la Vallée d'Aoste.
Par ailleurs, quelques passages de la lettre, lue avec plus d'attentions, nous sont sautés aux yeux et nous ont déchaîné d'autres réflexions, à vrai dire moins positives.
Tout d'abord, la présence des Conseillers régionaux aux réunions du Comité fédéral n'était souhaitée que dans le souci d'assurer le respect ferme de toute décision du Comité de la part des élus, assumant ainsi une connotation absolument passive.
Et encore, les Conseillers provoqueraient des polémiques nuisant à l'Union Valdôtaine, sous-estimeraient leur rôle institutionnel et aviliraient le corps politique qu'ils représentent lorsqu'ils sont en public, désorienteraient les inscrits.
Raisons pour lesquelles un rappel à l'ordre s'imposait, aussi pour l'éventuelle représentation du Mouvement dans les différentes occasions politiques officielles, qui devra toujours être délibérée par le Comité fédéral et assurée par le Président ou par une délégation désignée à cet effet par le Comité fédéral lui-même.
Nous avons sincèrement été frappés – nous, nés de familles unionistes de la première heure et militants unionistes depuis toujours – par ces rappels à l'uniformisation, à la discipline et, pire encore, au silence.
Nous avons toujours cru d'avoir eu la chance de vivre dans une communauté où la liberté était le bien suprême; cette liberté dont nous jouissons grâce au sacrifice de beaucoup de Valdôtains et d'unionistes et en faveur de laquelle nous avons toujours oeuvré.
Nous avons toujours vécu la politique comme un terrain où il n'y a pas d'ennemis à éliminer ou à soumettre mais d'adversaires à battre démocratiquement, afin de pouvoir réaliser les aspirations de la communauté valdôtaine, ou au moins celles de la majorité des Valdôtains.
Nous avons cru et nous croyons que la politique est dialogue; respect des diversités, participation, écoute; elle est la capacité de prendre en charge les besoins des autres, des fois en délaissant les propres si les circonstances le demandent.
Nous avons cru et nous croyons que ce qui est bien pour la Vallée d'Aoste est bien pour l'Union Valdôtaine, et non pas toujours le contraire.
Nous avons cru et nous croyons en l'importance du respect des règles, sans qu'elles doivent être imposées. Les règles partagées ne sont pas perçues comme des limites, mais comme des principes positifs.
Nous avons cru et nous croyons en la Vallée d'Aoste et en les Valdôtains, qui ont su garder leur identité sans s'aplatir et sans jamais renoncer à leur esprit critique et constructif, à leur droit de penser, de s'exprimer et d'agir librement.
Alors, c'est qui le terrible ennemi que nous devons combattre si violemment? Pourquoi est-il nécessaire de limiter la liberté de la

SUITE PAGE 7

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe CERISE

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.236888 Fax 0165.360014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Chorale du Grand Combin

Teofonia

Christel Lambot

Que les étymologistes ne sursautent point devant le CD fraîchement gravé par la chorale du Grand Combin ! Le titre «Teofonia», qui peut sonner de prime abord prétentieux aux oreilles de certains, n'évoque nullement un «son divin» ou un répertoire composé uniquement de chants religieux. Téo n'est autre que le superbe Saint-Bernard qui trône sur la couverture du disque.
Depuis sa fondation, en octobre 1994, cette chorale est dirigée par le *maestro* Davide Sanson, qui est également l'heureux maître de Téo. Depuis la naissance du groupe, les changements ont été nombreux: de nouveaux choristes sont arrivés, d'autres s'en sont allés, d'autres encore ont quitté ce monde, comme Simona et Brunetto, à qui ce CD est dédié. Au fil du temps, la chorale s'est perfectionnée, obtenant à la fois l'approbation du public et de la critique. Son répertoire, relativement peu exploité, démontre que sa recherche est toujours allée dans plusieurs directions, des airs populaires d'ici et d'ailleurs aux chants religieux, en passant par de véritables créations, telles que «Marea» (texte d'Enrico Pallais, musique de Davide Sanson).
Au cours des années, la chorale du Grand Combin a aussi participé à de nombreux échanges culturels, ce qui lui a permis de découvrir des réalités différentes: en 1999, elle a été hôte d'une chorale sarde; en 2001, elle s'est rendue dans la zone d'Udine; en 2002, en revanche, elle a accueilli une chorale sicilienne. De plus, elle a participé à de nombreuses manifestations, en Italie et à l'étranger. Ses déplacements ont été si nombreux qu'il serait trop long de les citer ici: à titre d'exemple, en France, elle a été invitée dans la région des Châteaux de la Loire et s'est rendue deux fois à Paris, à l'occasion de la Fête de la Musique, puis de l'Arbre de Noël.
Le CD «Teofonia» – enregistré dans l'église Saint-Léger d'Aymavilles, dont l'acoustique est excellente – contient surtout des chants populaires, des légendes en musique de différentes époques (de la Renaissance à nos jours), où il est question d'amour, de vie et de mort. Il ne présente qu'un chant religieux, le «Notre Père» de N. Kedrov. Enfin, un avis aux intéressés: en ce moment, la chorale du Grand Combin recherche de nouvelles voix masculines, en particulier des ténors. Les répétitions ont lieu le mardi, de 21 h à 22 h 30, à l'auditorium de l'école moyenne de Variney. Tout le monde peut aller voir comment cela se passe et, le cas échéant, se jeter dans la mêlée.

Saison culturelle 2006/2007

Récital : « L'aria triste che tu amavi tanto. Omaggio a Luigi Tenco »

La Saison Culturelle rend hommage à un grand artiste italien Luigi Tenco en proposant, le 1er février à partir de 21 heures, un récital «L'aria triste che tu amavi tanto. Omaggio a Luigi Tenco», au Théâtre Giacosa à Aoste.
Le spectacle de l'«Assemblea Teatro Stabile di Innovazione» dirigée par Renzo Sicco accompagné par le groupe de musiciens de Piacenza dirigés par Edoardo Cerea, se propose de mettre en évidence ce que les paroles et les mélodies de Tenco obscurcissaient le temps d'une chanson.
D'un côté les inquiétudes profondes d'une génération appelée à accomplir les grandes transformations de la société italienne dans les années 50 et 60, de l'autre une sorte d'aristocratique mal à l'aise pour tout ce qui concernait la représentation plus désinvolte et banale de cette société dans les chansons.
Un parcours interne aux paroles et aux musiques que Tenco compose et enregistre presque fiévreusement entre 1959 et l'année de sa mort. Un itinéraire qui se développe entre lectures et réflexions.
L'artiste Tenco, disparu il y a quarante ans, continue à être le point de repère pour les nouvelles générations de musiciens qui lui rendent hommage à partir de Giovanardi et ses *La Crus* à *Têtes de Bois*.
Prix du billet 12 Euro (8,50 Euro avec la réduction).
Pour tout renseignement contacter la «Direction activités culturelles» au 0165-273277 – 3246, 0165-32778, 800-141151.
Site Internet: www.regione.vda.it – Courriel: saison@regione.vda.it

Vendredi 2 février 2007

Concert de Carmen Consoli au Palais Saint-Vincent

La Saison Culturelle 2006/2007, organisée par l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture, propose, pour le vendredi 2 février, à 21h00, au Palais de Saint-Vincent, dans le cadre de la tournée de l'artiste, le concert de Carmen Consoli.
A cette occasion, Carmen Consoli présente son dernier album, «Eva contro Eva», un voyage dans la province non seulement sicilienne, dans lequel des petites histoires quotidiennes révèlent les vices et les misères de notre société.
Cette province mentale rencontre, dans «Eva contro Eva», les provinces réelles qui cultivent des identités illusoires, souvent vidées d'horizons et de perspectives.
Les thèmes des chansons, dans lesquelles le son acoustique devient vif et profond, sont le commérage (dans «Maria Catena»), la crédulité, l'ignorance qui marie la mauvaise foi, l'arrogance qui amène à se croire différents de ce que l'on est au contraire (dans «Signor Tentenna»).
Le voyage de «Eva contro Eva» se conclut avec un hommage aux histoires et aux atmosphères créées par une figure alternative de la chanson populaire contemporaine.
Pour la Saison Culturelle, Carmen Consoli raconte, avec son regard et sa voix, une petite et significative histoire imaginée par Serge Gainsbourg, «Je suis venue te dire que je m'en vais».
Depuis trois années, Carmen Consoli recherche dans les sons, dans les mélodies, dans les harmonies, la mémoire et la culture d'un Univers complexe, celui de la musique populaire, de la Méditerranée, et naturellement de la Sicile et de Catania, sa ville, ce qui ressort surtout de son dernier album.
Carmen Consoli peint par la voix les portraits d'un monde oublié, avec l'attitude de l'ethnographe qui observe, écoute et écrit pour faire vivre les histoires quotidiennes et simples de ce lieu idéal et mystérieux qu'est le Sud.
Le rock continue à alimenter sa façon de faire la musique, mais sans se transformer en une copie de modèles lointains, plutôt en révélant la volonté de continuer à être alternative à tout modèle culturel et musical assimilé par la globalisation des sons.
Ce concert est inclus dans les abonnements Pleine Saison, Tutto Musica et Leggera. Le prix du billet est de 15 Euro (11 Euro avec réduction).
Pour tout autre renseignement s'adresser au numéro vert 800-141151 ou bien au 0165-32778.
Site Internet: www.regione.vda.it

Publication en souvenir de Corrado Gex

L'assesseur de l'Education et de la Culture, Laurent Viérin, communique que, afin de célébrer et rappeler la vie de Corrado Gex, après 40 ans de son tragique et prématuré départ, a été activé un projet pour la réalisation d'un volume et d'un vidéo documentaire sur la vie du jeune Assesseur à l'Instruction Publique avant et du Parlementaire après.
L'initiative prévoit de prendre en examen les différents aspects qui ont rendu sa vie si importante pour la Vallée d'Aoste, en posant l'accent surtout sur l'immense travail déployé par Gex pour l'école valdôtaine.
L'Assessorat de l'Education et de la Culture demande la collaboration de tous ceux qui possèdent des photos, documents, vidéos, ou souvenirs particulièrement significatifs de Corrado Gex.
Pour toute communication et information contacter le Secrétariat de l'Assesseur à l'Education et à la Culture, tél. 0165.27.32.78.
Courriel : ass-istruzione@regione.vda.it

RÉGION AUTONOME
VALLÉE D'AOSTE
ASSESSORAT DE L'ÉDUCATION
ET DE LA CULTURE
DIRECTION DES
ACTIVITÉS CULTURELLES

SAISON CULTURELLE

FONDAZIONE CRT

TEATRO

GIOVEDI 1° FEBBRAIO
Aosta, Teatro Giacosa
L'aria triste che tu amavi tanto

CONFERENZA

VENERDI 2 FEBBRAIO
Aosta, Biblioteca regionale
Il lascito della classicità nella cultura europea contemporanea
Prof. Enrico Maltese

MUSICA

VENERDI 2 FEBBRAIO
Palais Saint-Vincent
Carmen Consoli

LUNDI 12 FEVRIER
Aoste, Théâtre de la Ville
Vis à Vies

VENERDI 16 FEBBRAIO
Palais saint-Vincent
Il Terrone, l'Ebreo e lo Zingaro
Roy Paci, Frank London
Boban Markovic e la sua Orkestar

TEATRO

MERCOLEDI 21 FEBBRAIO
Aosta, Teatro Giacosa
Eumenidi

LUNDI 26 FEVRIER
Aoste, Théâtre de la Ville
Mademoiselle Julie

SaisoN culturelle 2006 07

PUNTO VENDITA
Aosta c/o Museo
Archeologico Regionale
piazza Roncas - Numero Verde 800.141.151
saison@regione.vda.it - www.regione.vda.it

1007ème Foire de Saint-Ours : une des plus i

Foire de Saint-Ours : une kermesse en croissance

Nombreuses sont les nouveautés qui caractériseront la 1007e édition de la Foire de Saint-Ours, qui se déroulera les 30 et 31 janvier prochains et qui a été présentée, lors d'une conférence de presse, le 17 janvier dernier à l'Assessorat des Activités productives.
Le nombre des participants à cette kermesse, une des plus importantes de l'arc alpin, croît tout comme la dimension de la structure qui accueillera l'Atelier, situé place Chanoux, et qui cette année atteint les 384 mètres en permettant ainsi un placement plus confortable des artisans et un parcours plus aisé pour les visiteurs.
Un parcours de visite de la foire différent par rapport aux année précédentes qui, cette fois, partira toujours de place Arc d'Auguste, direction ouest, pour ensuite rentrer sur rue Hôtel de Monnaies et non sur rue Saint-Ours comme d'habitude.
Cela pour éviter d'un côté que les artisans non professionnels se trouvent dans le cœur de la foire et, de l'autre, pour préserver la « Collegiata » comme cela se passait dans le passé quand les foires-marchés, par tradition, ne pouvaient pas se tenir sur le parvis des églises.
De plus, un nouveau point information sera installé place Manzetti pour tous les voyageurs qui rejoindront la foire en train, tandis que le « Punto Rossonero » de place Giovanni XXIII sera déplacé place Severino Caveri pour rendre le chantier archéologique plus accessible et qui pourra être pendant les deux jours de la foire et lors de la Veillà avec une projection sur écrans de reconstructions en 3D et des pièces retrouvées.
Enfin les caméras de l'émission «Linea verde» devraient suivre la foire et montrer à toute l'Italie les images de cet important événement valdôtain.

En chiffres

- **Points d'informations auxquels s'adresser: 5**
- **« Punti Rosso-Neri » : 7**
- **Les catégories:**

	année 2006	année 2007
Artisanat de tradition	862	885
Artisanat assimilé au traditionnel	26	29
Artisanat non traditionnel	139	133
Ecoles d'artisanat	42	41
Total exposants	1.069	1.088

- **La production des œuvres qui domine est représentée par:**
  1. Les sculptures ;
  2. Gravures décoratives ;
  3. Les objets pour la maison.
- **La catégorie qui enregistre le plus grand nombre d'inscrits est celle des meubles:** (80,4%)

Points d'informations

Cinq bureaux d'informations seront installés, un de plus par rapport aux précédentes éditions : il s'agit des bureaux Place de la République, Place de l'Arc d'Auguste, Tour des Seigneurs, Place Jean XXIII, Place de la Gare, (en plus du bureau situé Place Chanoux).
Ces points d'informations sont en fait des chalets en bois (exception faite pour celui situé Place de la Gare) qui s'adaptent bien à la particularité de la manifestation.

LE PROGRAMME

29 janvier

à 21h
En la Collégiale de Saint-Ours, Concert d'Ouverture avec la participation de l'Association Culturelle Chœur Saint-Ours ;

30 janvier

à 18h
Messe des artisans en la collégiale de Saint-Ours ;
à partir de 19h :
Veillà traditionnelle, soirée égayée par des danses, des musiques et des chants traditionnels ;

31 janvier

à 21h
spectacle de musique traditionnelle des Alpes des Trouveur Valdotèn au Cinéma-Théâtre Giacosa ;

30 et 31 janvier

de 14 à 17h30
Exhibition des chœurs et des groupes folkloriques le long du parcours de la Foire.

* * * *

En sus de l'exposition d'objets d'artisanat de facture plus ancienne et de l'artisanat moderne, vous pourrez trouver :

Place Chanoux
(au centre de la ville) :

• L'Atelier : une foire-exposition réservée aux entreprises artisanales qui ont fait de la production artistique leur profession ;
• L'exposition des travaux exécutés par les élèves des cours de sculpture, de gravure décorative, de tournage, de drap, de fer forgé, de sabots, de menuiserie et de vannerie (objets tressés avec de l'osier) organisés par la Région.

Place Plouves
(sous le chapiteau) :

• Dégustation des produits valdôtains typiques.
• Une exposition d'objets de l'artisanat typique présentés par les invités institutionnels de la Foire de Saint-Ours ;

Rue Xavier de Maistre
(salle des expositions) :

• Une reproduction de la monnaie «Thaler d'une valeur de 42 gros» de Charles II (1504-1553) frappée à l'Hôtel de la Monnaie d'Aoste en 1553, et reproduite spécialement par la Verres Spa, à l'occasion de la 1007ème Foire de Saint-Ours, sera mise en vente à tirage limité.

• Un guichet des postes italiennes, spécialement aménagé pour cette occasion, disposera de l'oblitération spéciale Saint-Ours.

LE PARCOURS

Le parcours, à sens unique piétonnier, circulaire, concerne l'axe de l'Arc d'Auguste-place de la République en touchant les rues Saint-Anselme, Porte Prétorienne, place Chanoux, De Tillier, Aubert pour poursuivre de rue Croix de Ville jusqu'à place Roncas et en retournant rue De Sales, Xavier de Maistre, Amphithéâtre, Rey, pour redescendre rue Saint-Anselme, rue Hôtel de Monnaies.
Deux portions de route auront un double sens de circulation : la première partie de rue Aubert et Croix de Ville nord (depuis la confluence avec rue De Sales jusqu'à place Roncas y compris).

DISPOSITION DES ARTISANS

Production traditionnelle
rues : Saint-Anselme, Porte Prétorienne, Place Chanoux, De Tillier, Aubert, Croix de Ville sud, De Sales, place Jean XXIII, Xavier de Maistre, Amphithéâtre, Guy Rey (jusqu'à la confluence avec «Hôtel de Monnaies»;
Production céramique, cuivre, vitre, or et argent
rues : une partie de rue «Hôtel de Monnaies» vers la confluence avec rue Saint-Anselme;
Production non traditionnelle rues : «Hôtel de Monnaies» (de la confluence avec rue Guy Rey jusqu'aux bancs de la production assimilée à la traditionnelle), Croix de Ville nord, place Roncas;
Production non traditionnelle – entreprises
rue : «Hôtel de Monnaies» (les bancs des producteurs professionnels non traditionnels précèdent immédiatement ceux des exposants assimilés au traditionnels);
Production des meubles
rues : sous les arcades de la commune et rue Xavier de Maistre;
Ecoles (de sculpture, vannerie, gravure, tournage, meubles):
sous les arcades de la Commune ;
Entreprises artisanales (production traditionnelle et en céramique, cuivre vitre, or et argent: Structure couverte sur la place Chanoux;
Moyens agricoles
place de la République.

L'ATELIER

L'exposition-vente se propose de valoriser le travail des professionnels de l'artisanat valdôtain. L'enthousiasme qu'elle a suscité lors de ses éditions précédentes lui vaut d'être insérée dans le cadre de la Foire de Saint-Ours. Les travaux exposés et mis en vente proviendront de tous les secteurs de l'artisanat: sculpture, objets domestiques, meubles, fer forgé, tissus, chaussures, accessoires vestimentaires, céramique, cuivre, verre, or et argent. Installé en plein centre ville, place Chanoux, l'Atelier sera en quelque sorte le «cœur artistique» de la Foire et réunira des dizaines d'artisans, preuve – s'il en est – de l'importance fondamentale des traditions dans l'économie valdôtaine. Les visiteurs de l'Atelier pourront rencontrer les artisans sur leurs stands et découvrir ainsi, de manière très directe et personnelle, des techniques de fabrication qui, dans bien des cas, ont été transmises de père en fils. Cette année le secteur qui prévaut reste celui des Meubles (43 inscrits en 2007), suivi par les secteurs des Sculptures (13 artisans), Tissus, Chaussures et Accessoires pour l'habillement (9), Céramique (6), Autres Objets pour la Maison (5), Objets façonnés par tournage (4), Verre (3 inscrits), Fer forgé, Or et Argent (2 participants pour chaque production) et enfin la Gravure décorative et le Cuivre (1 inscrit pour cette catégorie).
Près du chapiteau, il y aura aussi un point d'information avec l'exposition de tous les prototypes présentés à la compétition pour la fourniture des breloques parmi lesquels a été choisi le symbole de la 1007ème Foire de Saint-Ours, réalisé par Loris Zendri de Saint-Vincent qui sera en vente au chapiteau-même. L'Atelier sera ouvert au public pour une période plus longue par rapport aux deux jours traditionnels de la foire. Voici le calendrier:

Horaires d'ouverture :
le 27 janvier 10h-22h
le 28 janvier 10h-18h
le 29 janvier 10h-18h
le 30 janvier 8h-18h
le 31 janvier 8h-18h

importantes manifestations de l'Arc alpin

EXPOSITIONS

ARCHÉOLOGIE EN CHANTIER ET RECONSTITUTION VIRTUELLE
Sur la place de la cathédrale d'Aoste, à la suite d'une enquête archéologique, un chantier a été aménagé pour la visite. A l'intérieur d'un pavillon, sont présentés les vestiges de la structure des temples qui se dressaient à l'époque romaine dans l'aire sacrée du forum d'Augusta Prætoria. Une vidéo présentera la reconstitution tridimensionnelle du forum et du cryptoportique adjacent, qu'il sera également possible de visiter.
Place Jean XXIII (place de la cathédrale). Les 30 et 31 janvier 2007, de 8h à 23h - Entrée libre.

CIEL TERRE ET EAUX
LE PAYSAGE DANS LA PEINTURE FLAMANDE ET HOLLANDAISE DES XVI^E ET XVII^E SIÈCLES
L'exposition présente une sélection de plus de 90 œuvres sur bois, toile et cuivre, qui proviennent de nombreuses collections privées et de certains musées étrangers et italiens Au nombre des artistes figurent Jan Brueghel, Paulus Brill, Jan van Goyen, Isaack van Ostade, Salomon et Jacob Ruysdael.
Musée archéologique régional 12, place Roncas, Aoste
Du 16 décembre 2006 au 9 avril 2007. Tous les jours de 9h à 19h
Entrée 5 Euro - tarif réduit 3,50 Euro - billet couplé avec celui de l'exposition «Cammina cammina»: entrée 6 Euro - tarif réduit 4 Euro.

FERNANDO REGAZZO SCULPTURES
Cette exposition offre au regard du public cinquante sculptures sélectionnées parmi les œuvres récentes de cet artiste d'Aoste.
Église Saint-Laurent, rue Saint-Ours, Aoste. Du 1^er décembre 2006 au 18 mars 2007.
Du mardi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, lundi fermé - Entrée libre.

CAMMINA CAMMINA
150 ANS DE PHOTOGRAPHIES D'ENFANTS TIRÉES DES COLLECTIONS ALINARI
Avec près de 130 photographies, cette exposition relate les conditions dans lesquelles ont vécu les enfants en Italie, de la moitié du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Certaines parties de l'exposition ont été conçues à l'échelle des enfants, afin que les plus jeunes puissent aussi profiter de la visite.
Centre Saint-Bénin, 27, rue Festaz, Aoste. Du 24 novembre 2006 au 15 avril 2007.
Tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Entrée 3 Euro - tarif réduit 2 Euro - billet couplé avec celui de l'exposition CIEL, TERRE ET EAUX: entrée 6 Euro - tarif réduit 4 Euro.

BRUNO ORLANDONI
POLYPTIQUES. EXTRAITS DES CARNETS DE VOYAGE D'UN ARCHITECTE
Cette exposition de photos constitue en quelque sorte un grand recueil de notes qui documentent les voyages et les diverses approches possibles des réalités urbaines que l'auteur a eu l'occasion de connaître et d'étudier.
Espace Porta Decumana, Bibliothèque régionale. 2, rue de la Tour du lépreux - Aoste.
Du 22 septembre 2006 au 4 février 2007.
Lundi de 14h à 19h - mardi/samedi de 9h à 19h. Dimanche fermé.
Entrée libre.

PAVILLON DE L'ŒNOGASTRONOMIE

Dans le grand pavillon aménagé place Plouves, les produits de la Vallée d'Aoste vont de pair avec les objets de l'artisanat de tradition. Et comme lors de la veillà, chacun pourra ainsi apprécier les affinités naturelles de la fontine et de la planche en poirier sur laquelle on la coupe, des grolles et du vin rouge local, du copapan et le classique pain noir.
A déguster aussi le lard d'Arnad, la motsetta, le teteun, le boudeun, le jambon de Bosses et de Saint-Marcel. Mais la liste des hors-d'œuvre ne s'arrête pas là: il faut y ajouter les vol-au-vent à la fondue valdôtaine, les mille canapés de pain noir au miel, aux noix, aux châtaignes, les fromages frais aux herbes aromatiques… L'entrée typique de la table valdôtaine est la polenta, naturelle ou grasse, que l'on sert parfois avec une carbonade ou du gibier. Et puis, comment oublier les «seuppe», ces soupes traditionnelles de Valpelline ou de Cogne. Pour ce qui est du plat de résistance, le pot-au-feu de viande salée ou les caillettes, accompagnés de légumes au gratin, sont certainement moins connus mais plus caractéristiques que la classique côtelette à la valdôtaine. Quelle meilleure conclusion pour le repas que les fromages AOP, les galettes au beurre, tuiles, flantze et tartes aux fruits, les «baci de Nus» ou le nougat de Saint-Pierre, puis une tasse de café torréfié dans l'une des entreprises valdôtaines spécialisées et arrosé d'une goutte d'eau de vie, d'un amer aux herbes des Alpes ou de l'incomparable génépy. Sur la table, abondent les pains et les gressins valdôtains aux formes et saveurs variées, tandis que les verres se remplissent d'un arc-en-ciel de vins blancs, rouges ou flétris, aux arômes caractéristiques des vignobles locaux. Même l'eau minérale est typique ici, puisqu'elle vient des pentes du plus haut sommet d'Europe, le Mont-Blanc.

Horaires d' ouverture :
le 27 janvier 10h-18h
le 28 janvier 10h-18h
le 29 janvier 15h-18h
le 30 janvier 8h-22h30
le 31 janvier 8h-18h

POINTS « ROSSO-NERI »

A l'occasion de la Foire de Saint-Ours 2007, grâce à l'Association régionale des Pro Loco, les points suivants de restauration dénommés «Rosso Neri» seront installés selon la répartition suivante où l'on pourra déguster des spécialités valdôtaines typiques des différents coins de notre région:
Arc d'Auguste - Pro Loco Gressan;
Place Séverin Caveri - Pro Loco Grand Combin et Pro Loco d'Allein, Gignod, Oyace, Saint-Oyen, Roisan;
Place de la République - Pro Loco Aymavilles, Pro Loco Arvier;
Rue Vevey - Pro Loco Quart et Brissogne;
Rue Guido Rey - Pro Loco Châtillon.
De plus, une série de Restaurants valdôtains ont adhéré à l'initiative «La ristorazione valdostana per la fiera», qui offre aux visiteurs des menus typiques à des prix plus avantageux.
Il s'agit dans la ville d'Aoste de: «Osterie fuoriporta Aosta», 146, Avenue d'Ivrée; «Pizzeria La Rotonda», 30, Avenue des Maquisards, «Ristorante Pizzeria Il Tripoli» 4, Hameau Crou; «Hotel Restaurant Europe», 8, Place Narbonne, «Pam Pam - Trattoria degli Artisti», 5/7, Rue Maillet, «Ristorante Pizzeria La Belle Epoque», 18, rue D'Avise; «Restaurant Ad Forum» 11, Rue M. De Sales, « Pizzeria Moderno», 21, Rue E. Aubert; «Pizzeria Ulisse», 58, Rue E. Aubert, «Trattoria Pizzeria Bella Napoli», 6, rue Lucat; «Restaurant Le Pèlerin Gourmand», 9/B, rue De Tillier, «Restaurant Pizzeria della Torre», 29, Rue Tour du Lépreux, «Victory Pub», 60, Rue de Tillier.
D'autres restaurants se trouvent dans les communes limitrophes. Renseignez-vous aux points d'informations.

La médaille commémorative de la Foire de Saint-Ours

Franco Cavalet Giorsa

2007: dixième anniversaire (1998-2007) pour la médaille commémorative de la Foire de Saint-Ours.
Cette année aussi, à l'occasion de la 1007^e Foire de Saint-Ours, la Verrès S.p.A. a reproduit, sous le patronage de la Région Autonome Vallée d'Aoste, une ancienne pièce de la maison de Savoie, sous forme de médaille. Afin de célébrer la décennale édition de l'initiative, le numismate Claudio Gallo a choisi, pour 2007, le thaler d'une valeur de 42 gros du duc Charles II de Savoie de 1553, réputé, par les experts, la pièce d'argent la plus belle que le duc ait fait frapper à l'Hôtel des monnaies d'Aoste. La médaille porte au droit Saint Maurice, debout et armé – qui sur la monnaie est, au contraire, représenté sur le revers – et sur le revers, comme d'habitude, le «logo» de la Foire, qui a été réalisé par la graphiste Marina Vettorato.
Je vous rappelle que lors des précédentes éditions - auxquelles Claudio Gallo avait déjà donné sa consultation - il y a eu la frappe de: l'avers de l'écu d'or de la croix de Charles II (1998), l'avers du teston d'Emmanuel-Philibert (1999), le revers, figurant un centaure, du ducaton de Charles-Emmanuel I^er (2000), le revers du gros de Charles II (2001), l'avers du thaler d'Emmanuel-Philibert avec le duc à cheval (2002), l'avers du ducaton de Charles-Emmanuel I^er (2003), l'avers du teston du Duc Charles II (2004), l'avers, qui porte le buste du Duc, de la lire du Duc Emmanuel-Philibert (2005) et le cavalot de 1587 en 2006.
Toutes ces pièces furent forgées de 1549 à 1588, pendant la période la plus brillante de l'Hôtel des monnaies d'Aoste, qui avait déjà frappé monnaie de 1394 à 1400 sous Bonne de Bourbon, qui gouverna les États de Savoie depuis 1391 et qui ouvrit en 1394 l'Hôtel des monnaies d'Aoste.
La médaille de 2007 (argent 999‰ – diamètre 30 mm – poids 15 g), présentée de façon élégante dans un coffret en hêtre, est à tirage limité et elle sera mise en vente, à l'occasion de la Foire, dans la salle des expositions de rue Xavier de Maistre, au prix de 15 euros.

LA VEILLÀ

Cette manifestation, née du climat de fête de la Foire et par la volonté de se retrouver, est reproposée dans la même version que l'année dernière. Elle se produira pendant la nuit du 30 janvier, à partir de 19h. Sera donc prévue la distribution gratuite de vin brûlé et de bouillon chaud Place Plouves, Petite Place Saint-Ours et Place Chanoux. Ceux qui voudront acheter des produits œnogastronomiques valdôtains pourront le faire au du chapiteau de Place Plouves qui restera ouvert à cette occasion jusqu'à 22h30. De nombreux groupes (chorales, groupes folkloriques et groupes itinérants) égayeront la soirée par des chants, musiques et danses, Place Arc d'Auguste, Petite Place de Saint-Ours, Places Plouves, Place Chanoux et Place Jean XXIII.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Fort de Bard

Un bilan positif pour une année d'activité

La semaine, le Président de la Région Luciano Caveri, l'Assesseur à l'Éducation et à la Culture Laurent Viérin, le Conseiller régional Renato Praduroux, le Surintendant aux Activités et aux biens culturels Roberto Domaine ont présenté, au cours d'une conférence de presse, la première année d'activité du Fort de Bard.

Selon Renato Parduroux, Vice-président de l'Association Fort de Bard: *«Les résultats sont satisfaisants. Il s'agit d'un bilan positif. Il est également important de souligner que l'on parle du fort de Bard on pense à toute la Basse vallée et donc au développement de ce microsystème»*.

Bilan positif donc puisqu'en une année (du 15 janvier 2006 au 15 janvier 2007), le Fort de Bard a enregistré 98.008 entrées, 641.162 Euro en ce qui concerne les recettes des entrées, 22.232 Euro pour les recettes de la librairie, 47.766 Euro de recettes de parking, 158.933 Euro de recettes pour ce qui est de la cafétéria.

Au cours de cette année d'activités, soulignons l'ouverture et la promotion du *Musée des Alpes* (qui se trouve au Fort de manière permanente), l'exposition *Alpi di Sogno*, *Filmontagna*, *Celtica 2006*, *Théâtre dans les Châteaux*, *Été Trad*, Concerts de musique classique.

En avril 2007 s'ouvrira l'exposition *In cima alle stelle*, en automne 2007: ouverture du *Museo Alpi dei Ragazzi*.

En ce qui concerne les projets qui seront réalisés au fort de Bard, nous ne pouvons pas être exhaustif mais dès réalisation de l'un de ceux-ci nous l'illustrerons dans le détail.

Pour conclure, Retano Praduroux a déclaré que *«nous entendons certaines critiques concernant la lenteur de réalisation de certains projets mais la Vallée d'Aoste préfère miser sur la qualité tant en matière de restauration de monuments que de préparation d'événements culturelles car nous voulons présenter aux Valdôtains et aux touristes des produits d'excellence»*.

Projet de loi : approbation

«Dispositions en matière de parcs fauniques»

L'article 1 réglemente les modalités d'ouverture et la gestion des parcs fauniques et de détention et de protection au sein de ceux-ci des animaux sauvages de manière à garantir, entre autres, le bien-être des animaux et sécurité du public et des opérateurs ainsi que le développement du rôle des parcs en matière de tourisme et de conservation de la biodiversité.

L'article 2 détermine le milieu d'application de la loi en introduisant la définition de parc faunique

L'article 6 définit les cas dans lesquels l'Assesseur régional compétent peut disposer de la fermeture du parc. La disposition se trouvant à l'alinéa 3 est d'une importance fondamentale puisqu'il prévoit quand cas de fermeture totale ou partielle du parc, les animaux doivent être soignés, à la charge du parc lui-même, de manière à leur assurer des conditions de bien-être et de sécurité adéquates ou bien doivent être transférés dans une autre structure adaptée à leurs besoins.

L'article 8 établit les sanctions administratives infligées dans le cas de violation des dispositions de la présente loi.

L'activité des Commissions

Vendredi 26 janvier 2007 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

audition sur les **projets de loi d'initiative populaire n°138** *« Dispositions en matière de préférence unique dans les élections du Conseil régional de la Vallée d'Aoste »*, **n°139** *« Dispositions pour l'élection du Gouvernement régional de la Vallée d'Aoste »*, **n°140** *« Déclaration préventive des alliances politiques. Ultérieures modifications de la loi régionale n°3 du 12 janvier 1993 (Normes pour l'élection du Conseil régional de la Vallée d'Aoste) »* et **n°141** *« Dispositions pour favoriser l'équilibre de la représentation des genres dans les élections du Conseil régional de la Vallée d'Aoste »* : le Président du Conseil de la Vallée Ego Perron, le Président du Gouvernement de la Région Luciano Caveri ;

projet de loi n°115 *« Dispositions en matière de forme de gouvernement »*.

Mardi 23 janvier 2007 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

audition concernant le **projet de loi n°148** *« Nouvelle réglementation de l'Institut Valdôtain de l'Artisanat de Tradition (IVAT) »* : l'Assesseur aux Activités productives et aux Politiques du Travail Leonardo La Torre, le Commissaire extraordinaire de l'IVAT Livio Vagneur, le Directeur de l'IVAT Robert Vallet, le Représentant de l'Associazione Intagliatori Scultori Valdostani (ASIV) Liliano Savoye ;

projet de loi n°148 « Nouvelle réglementation de l'Institut Valdôtain de l'Artisanat de Tradition (IVAT) » ;

acte administratif *« Directives stratégiques prévues par l'article 4 de la loi régionale 10/2004 »* ;

projet de loi n°149 *« Manutention, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et autres dispositions »*. (Articles 14, 15, 16, 17, 18, 19, 33, 35, 36 et 37).

Lundi 22 janvier 2007 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

audition d'Enrico Formento Dojot, Coordinateur du Département du personnel et de l'organisation de la Présidence de la Région, Ezio Donzel, Président de l'Agence régionale pour les Relations syndicales quant aux problématiques liées aux contrats collectifs de travail du personnel du secteur unique de l'emploi public de la Vallée d'Aoste ;

projet de loi n°149 *« Manutention, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et autres dispositions »*. (Articles 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9 et 38).

COMMUNICATION

Chères lectrices, chers lecteurs,

Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.

Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple - Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

SUITE DE LA PAGE 1

La réforme du TFR et de la retraite complémentaire

mettre en place des procédures délicates et complexes. Car elles sont tenues à informer leurs propres travailleurs sur les différentes options, compte tenu également de la dimension de l'entreprise.

En effet, si celle-ci embauche plus de 49 salariés, la décision du travailleur de conserver en entreprise son TFR futur entraîne pour l'entreprise l'obligation de verser ce capital à un fonds de retraite spécialement créé par l'INPS. Le travailleur qui, à la date du 31.05.2007, n'aura pas encore manifesté son intention quant à la destination du TFR devra recevoir de la part de l'employeur toutes les informations relatives au régime de retraite complémentaire auquel verser le TFR futur à la fin du semestre. En bonne logique, les salariés devront recevoir en temps utile les formulaires leur permettant d'exprimer leur choix.

Aurelio Marguerettaz
Assesseur au Budget, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales

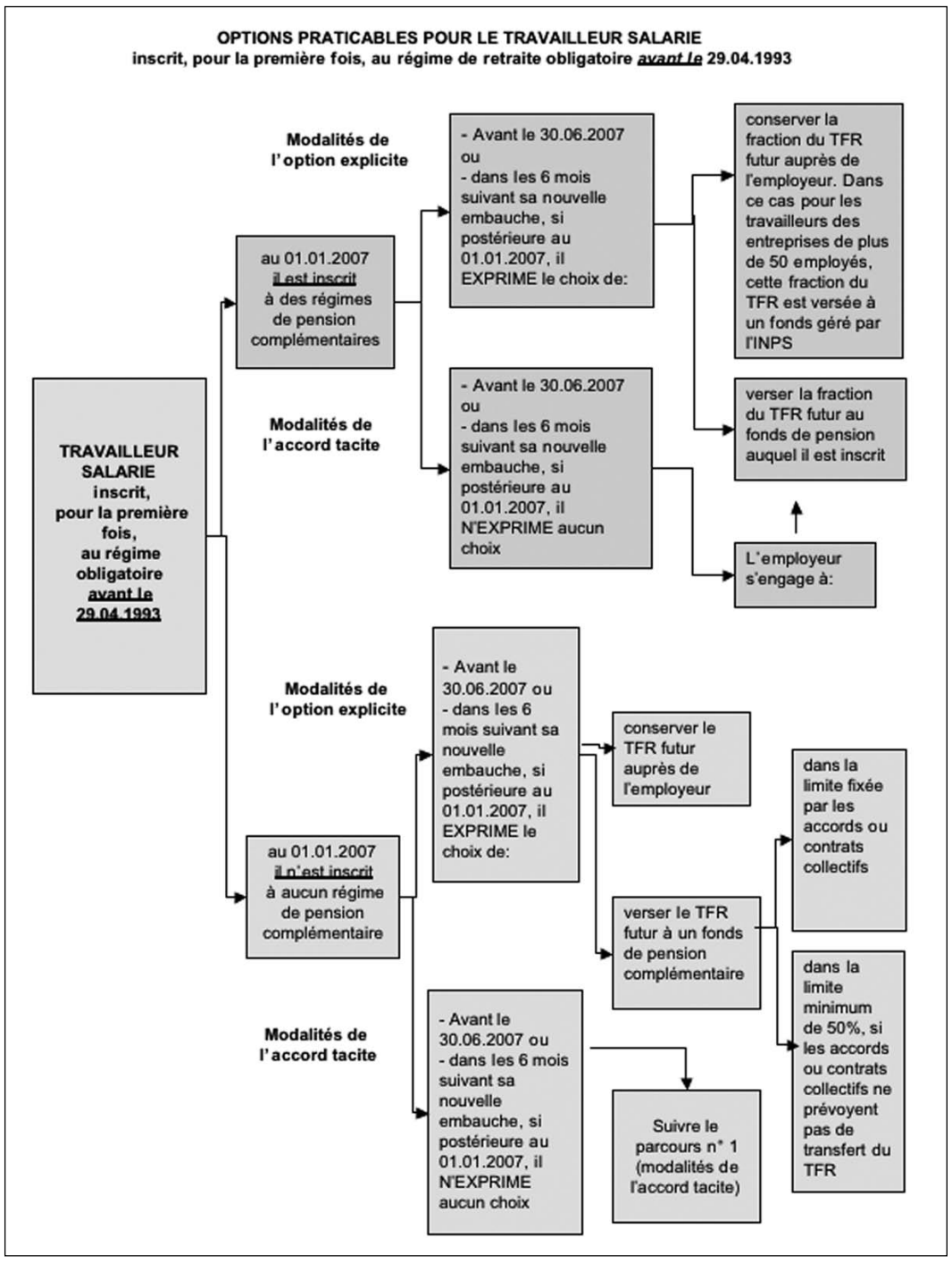

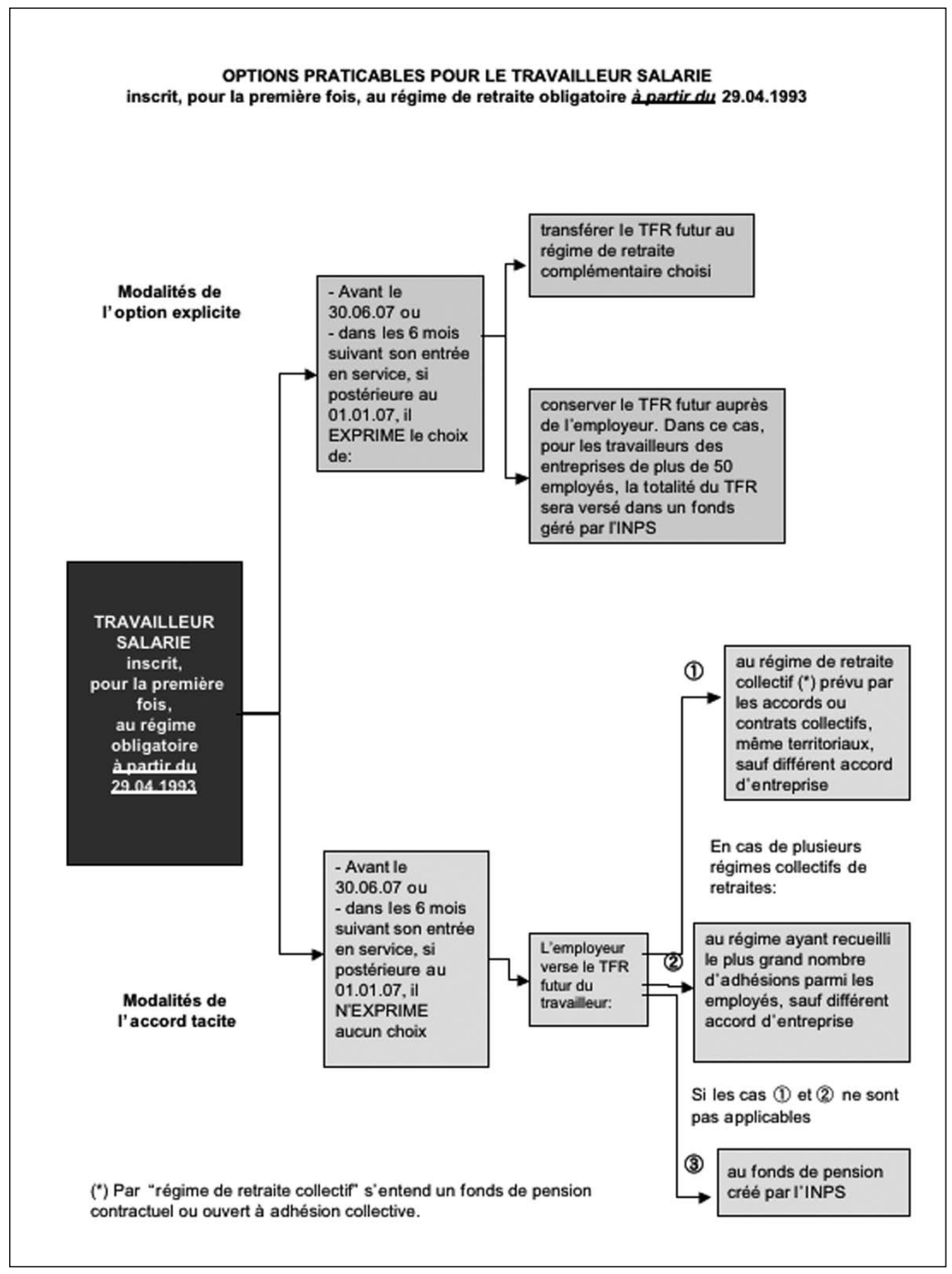

SUITE DE LA PAGE 2

pensée et de l'action politiques? Et enfin, qu'est-ce qu'il s'est passé pour mériter, nous les Conseillers régionaux, un traitement pareil? C'est qui le coupable?
Quelle amertume, combien de doutes, pour nous qui s'attendions à recevoir des voeux de Noël!
Nous nous sommes pas mal questionnés et nous nous sommes aussi demandés si nous n'avions pas mal interprété le contenu du courrier.
Quel soulagement, alors, que de lire sur le site internet du Mouvement les voeux formulés quelques jours après par le même Président Cesal.
Là on parle d'unité, de cohésion, de dialogue, de bien commun, de respect et de partage; non plus d'uniformisation, d'obéissance et de silence.
On souligne la nécessité de mettre de côté les disputes, les querelles, les rancunes et les personnalismes.
On affirme qu'il faut participer à tout débat et être ouverts à la confrontation.
Nous sommes donc plus sereins: nos principes n'ont pas été mis en question.
Nous espérons toutefois avoir bien compris ce nouveau message, si différent de l'autre. Rassurés, nous continuerons donc dans notre chemin et nous tâcherons de penser et d'agir toujours pour le bien de la Vallée d'Aoste et de tous les Valdôtains, ce qui nous ont fait et nous font confiance, mais aussi pour les autres.
Nous écouterons les Valdôtains et nous parlerons avec eux, avant de décider de nos actions, humbles et conscients des limites humaines, dans l'espoir de ne jamais tomber dans le délire du pouvoir.
Nous sommes une femme et un homme du terroir, de ce terroir que nous aimons; de cette Vallée que nous voudrions soit pour nous tous une couveuse, permettant à nos aspirations, et pourquoi pas à nos rêves, de se réaliser.
Notre pensée va aux jeunes qui s'apprêtent à affronter la vie; aux plus démunis, aux sans emploi, aux malades, à tous ceux qui souffrent et qui s'attendent à pouvoir mener une existence honorable.
Elle va aux paysans qui ont su maintenir nos montagnes, aux travailleurs qui de par leur engagement participent à créer notre bien-être, aux femmes et hommes politiques qui savent garder un contact honnête et attentif avec les femmes et les hommes de notre communauté.

Bonne Année, Vallée d'Aoste.

Les Conseillers
Adriana Viérin, Fedele Borre

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Identité valdôtaine

Les changements du XX^e siècle

Joseph Rivolin

Dans les articles qui composent cette série nous avons évoqué la formation de l'identité valdôtaine, telle qu'elle apparaît dans ses aspects traditionnels, qui sont le résultat d'un lent processus plurimillénaire, où les moments de rupture et les accélération existent, mais sont estompés à nos yeux par la perspective de longue durée et par le recul chronologique, qui font ressortir davantage le caractère évolutif de l'identité, plutôt que ses aspects dialectiques, voire contradictoires. Ces contradictions, ces apories qui sont finalement le véritable moteur de l'évolution, nous les percevons par contre avec clarté si nous nous rapportons à ce dernier siècle, où les changements ont été nombreux, radicaux et parfois violents dans le monde entier.

Pour ce qui est de la Vallée d'Aoste, il suffit de prendre sommairement acte de la situation actuelle dans les cinq domaines constitutifs de l'identité (territoire, population, langue, institutions, histoire) pour constater que le XX^e siècle, qui vient de s'écouler, a représenté un tournant décisif. Au point de vue du territoire (*topos*), l'habitat parsemé traditionnel, où les agglomération de type urbain (les bourgs de la *plaine*) étaient rares et de petites dimensions, a subi une transformation profonde. Aujourd'hui la ville d'Aoste et sa banlieue, qui s'étend désormais à l'adret comme à l'envers de Sarre à Quart, rassemblent la moitié de la population de la région tout entière. Le dépeuplement de la montagne – phénomène qui se manifeste en Vallée d'Aoste aussi, bien que de façon beaucoup moins dramatique que dans plusieurs autres régions des Alpes occidentales – a entraîné le déclin des activités agricoles, à l'exception de l'élevage bovin et de la production vitivinicole. La concentration de la population à Aoste et dans d'autres centres urbains de la *plaine*, comme les agglomération de Châtillon-Saint-Vincent (10.000 habitants environ) et de Donnas-Pont-Saint-Martin (6.000 habitants env.), s'est amorcée dès la fin du XIX^e siècle à cause du développement industriel et s'est intensifiée surtout après la deuxième guerre mondiale. Elle a entraîné des changements significatifs dans le paysage, qui a vu notamment l'occupation intensive et irréversible des meilleurs terrains agricoles par des constructions industrielles et résidentielles, et la disparition des cultures céréalières, dans la plaine comme à la montagne. La mentalité «montagnarde» des habitants a également subi des changements importants, non seulement dans les réalités urbaines et sub-urbaines, mais aussi à la montagne, en raison du développement touristique de certaines stations d'altitude et de la diffusion des activités tertiaires.

(37 – à suivre)

Les vins de la Vallée d'Aoste parmi les meilleurs produits de la viticulture nationale

Les produits d'excellence de la viticulture valdôtaine qui se distinguent à l'échelon national grâce à leur qualité et saveur sont de plus en plus nombreux: le mérite de ce succès revient à un secteur qui a connu, au cours de ces dernières années, un important développement quant à la professionnalité et qui a su valoriser les fruits du terroir, en redécouvrant les cépages autochtones.

Il n'est donc pas surprenant que les deux guides 2007 les plus importants du secteur, *Vini d'Italia* de *Gambero Rosso* et de *Slow Food* et *I vini d'Italia* de *L'Espresso*, signalent quelques vins valdôtains parmi les meilleures productions italiennes. Les 'tre bicchieri' (trois verres), la mention la plus prestigieuse de la publication éditée par *Gambero Rosso* et *Slow Food* (arrivée à sa 20ème édition), ont été attribués, en Vallée d'Aoste, au 'Vallée d'Aoste Doc Chardonnay Frissonnière Les Crêtes Cuvée Bois 04' de l'exploitation agricole 'Les Crêtes' de Costantino Charrère d'Aymavilles, au 'Vallée d'Aoste Doc Pinot Gris Lo Triolet 05' de l'exploitation agricole 'Lo Triolet' de Marco Martin d'Introd, et au 'Vallée d'Aoste Doc Chardonnay Élevé en Fût de Chêne 05' de l'exploitation agricole 'Maison Anselmet' de Giorgio Anselmet de Villeneuve. Le 'Vallée d'Aoste Doc Chardonnay Frissonnière Les Crêtes Cuvée Bois 04' est signalé aussi par le guide de *L'Espresso* avec la mention des 'cinque bottiglie' (cinq bouteilles) qui lui permet d'accéder à l'élite restreinte des 'Eccellenze dei vini d'Italia 2007'.

Il en est de même pour un autre produit de la viticulture valdôtaine qui a reçu la même mention, le 'Vallée d'Aoste Aoc Chambave Muscat Flétri 2004' de la coopérative 'la Crotta di Vegneron'de Chambave. Enfin, les responsables de la publication, Ernesto Gentili et Fabio Rizzari, ont élevé au rang de 'meilleur achat de l'année pour la région alpine le 'Vallée d'Aoste Doc Blanc de Morgex et de La Salle 2005' de la 'Cave du Vin Blanc de Morgex et de La Salle' de Morgex. A cette catégorie appartiennent les vins dont le rapport qualité/prix est le plus favorable, dont le prix ne dépasse pas les 12 Euro la bouteille et qui sont produits en quantité moyennement plus importante.

SUITE DE LA PAGE 1

dateurs et le récent élargissement de l'union à 27 pays membres (avec les mécanismes actuels des décisions efficaces sont toujours plus difficiles) devraient être une occasion de se poser la question du contenu du projet européen où, pour mieux dire, d'essayer de comprendre s'il existe encore un projet.

Si l'on en reste à l'actualité, dans une Europe qui est quelque chose de plus qu'un grand marché mais qui n'est sûrement pas une entité politique unie et souveraine, alors on n'aura pas besoin d'un système institutionnel contraignant ; les mécanismes intergouvernementaux prévaudront, même si ceux-ci comportent un risque croissant de re-nationalisation de certaines politiques communes (comme celle agricole) et d'abandon de la solidarité communautaire. Si l'on veut une vraie Europe politique il faut au contraire renforcer les institutions et fortifier les mécanismes non seulement de coopération, mais aussi d'intégration : plus de politiques communes, harmonisation des législations sociales et fiscales, politique étrangère unique, etc. Probablement tout cela aurait dû être fait avant l'élargissement et non après. Et quelle Europe doit-on construire? Une Europe fédérale centralisée ou une Europe qui fait sa place aux nations en intervenant sur la base de la subsidiarité sous le contrôle des parlements nationaux? Dans ce cadre d'incertitude il faudra tenir compte de ce qui fait la richesse et la difficulté de la construction européenne : l'existence de nations aux identités fortes, aux intérêts convergents mais aussi antagonistes et d'un poids croissant, dans l'Europe à 27, d'un acteur jusque là un peu ignoré: les peuples européens (qui ne signifie pas les Etats), qui demandent de mettre non plus l'économie mais les peuples mêmes, avec leurs cultures, identités, particularismes, au centre du projet européen.Etant donné que je suis convaincu et conscient que nous, les valdôtains, nous sommes «un peuple», je crois qu'on ne peut que partager cette exigence croissante de plusieurs peuples européens de lier la construction de l'unité politique du continent à la pleine reconnaissance de leurs droits historiques. C'est pour cela que dans le cas des «bons» il était un devoir de l'Union Valdôtaine, mais aussi de toutes les forces politiques qui reconnaissent et se reconnaissent dans notre autonomie, de s'opposer à une décision qui, bien au-delà de ses implications économiques, représente un acte de prévarication envers nos prérogatives statutaires (on ne peut pas accepter que les contenus de notre Statut puissent être dépassés simplement par une décision d'un fonctionnaire bruxellois quelconque). Toutefois, cet épisode met bien en évidence la faiblesse de notre Statut face à l'Europe du XXI siècle et, plus en général, aux énormes changements du cadre géopolitique et institutionnel des derniers soixante ans. La question des «bons» démontre donc la nécessité et l'urgence de mettre à jour notre Statut en ouvrant une confrontation soit à l'intérieur de notre communauté valdôtaine, soit avec l'Etat italien et l'Union européenne. La création de la «Convention pour l'Autonomie et le Statut spécial», approuvée à large majorité du Conseil régional démontre que sur ce point presque tout le monde est d'accord. C'est donc une occasion importante et à ne pas rater pour garantir le futur de notre autonomie spéciale. L'enjeu est historique, donc politiquement capital. Les résultats de ce travail ne dépendent pas seulement de nous, mais aussi de l'attitude qui auront envers nos exigences l'Etat italien (qui est notre direct interlocuteur sur le plan juridique) et l'Union européenne dans un moment où l'Etat italien ne semble pas trop sensible aux problèmes des autonomies spéciales et l'Europe paraît repliée sur son gigantisme bureaucratique, avec des perspectives politiques futures pleines d'incertitudes. À ce propos, je crois que L'Union Valdôtaine doit réaffirmer comme essentiel un nouvel élan du procès d'intégration européenne qui aille vers une union politique fédérale, une union politiquement solide et capable de reconnaître pleinement, sous une forme de pacte constitutionnel fort, les droits des peuples qui représentent des minorités culturelles et linguistiques (par exemple, aujourd'hui il est certainement un déficit démocratique l'exclusion d'un siège de droit pour la Vallée d'Aoste au Parlement européen). Sûrement je ne peux pas partager une certaine vision «minimaliste» de l'Europe (une Union réduite à des mécanismes de coopération inter étatique) qui exprime la résurgence d'idées nationalistes en s'appuyant sur la tentation d'un repli identitaire, et donc tout à fait opposée à un quelconque progrès vers une union politique, particulièrement sous une forme fédérale. Je crois au contraire à une unité qui soit l'expression d'une civilisation commune européenne qui a forcément l'universel, et donc l'égalité, pour horizon, mais qui pour exister et progresser doit s'exprimer à travers le dialogue avec ses peuples et se nourrir de leur diversité et du goût de la différence.

Claudio Brédy

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Il est avec moi, mon fils Laurent, assis sur le siège de l'avion. Depuis le hublot, nous regardons ensemble les nuages et les jeux d'air sur les ailes. Nous sommes allés en Pologne: le premier voyage seuls, même si un soir – lorsqu'il a eu mal au ventre – il a écrit un petit message à sa maman. C'est un signe évident que mon avis sur l'origine de son malaise ne faisait pas autorité et que son point de repère c'est elle, qui bien plus que moi – comme beaucoup de pères coupablement occupés – le suit et le forme. Honneur aux femmes: elles sont des espèces de Rambo qui conjuguent la famille et le travail et on ne sait pas trop comment elles font, surtout avec la génération des hommes années Cinquante, à laquelle j'appartiens, encore vaguement dans l'adolescence et tout à fait maladroits dans la vie domestique. Laurent vient d'avoir 11 ans et entre nous est en train de grandir la complicité, comme on dit le personnage masculin de repère c'est moi et nous apprenons à nous connaître. La génétique n'est pas une opinion et l'empreinte culturelle non plus. C'est tout comme regarder à travers une glace mes qualités et mes défauts. Il aura mon âge en 2044. Moi, si j'y arrive, j'aurai 86 ans, plus ou moins l'âge de mon père – son pépé – à ce moment. Dieu sait. Notre vie est liée à un fil très mince dont nous n'avons pas la maîtrise et l'impondérable domine tout le monde. Nous avons visité ensemble Auschwitz, le terrible camp d'extermination, où pépé Sandro – comme militaire interné avec une vingtaine d'autres Valdôtains âgés de 20 ans – avait transité il y a plus de 60 ans, voyant de près la tragédie de l'Holocauste. Mon père avait mon âge en 1972, moi j'avais 14 ans et j'allais acquérir plus de sûreté en moi et c'est ce que, grosso modo, est en train de se produire en Laurent. Ce sont des échelons de la vie où chacun de nous, à tâtons, prends les contacts avec le monde et se pose les tous premiers doutes et ébauche ses espoirs. Lui expliquer les comportements des nazis contre les Juifs n'a pas été un fait banal et il a nécessité une série d'explications au préalable: le bien et le mal sont des catégories qui restent gravées et visiter ces lieux est tout de même un vaccin contre les dictatures. Il n'existe pas – et c'est parfois une chance – une boule de verre pour lire dans le futur, mais j'imagine que mon père – comme moi et conjurant le mauvais sort – pouvait penser ce qu'il en aurait été de moi, de lui (et en général de sa famille) dans les décennies à venir. Et je m'interroge sur le futur de Laurent et de sa sœur Eugénie. Il fut un temps, j'aurais dit : ils ne verront plus jamais la guerre. Aujourd'hui, je n'en suis pas si sûr. J'aurais pu penser: la lutte contre les maladies fonctionne. En tant que père, je tremble en regardant autour de moi, dénué de toute certitude. Je n'aurais jamais dit que la Nature même aurait pu se rebeller, mais je vois, au contraire, un climat de plus en plus bizarre. J'aurais pu me créer des illusions sur un monde plus homogène grâce au progrès, alors que le gouffre des pauvretés s'agrandit de plus en plus. La mondialisation plane et il faut savoir chevaucher les changements, au risque de se faire emporter par les vagues. Laurent s'est endormi, sa main dans la mienne. Il rêve, je l'aperçois de ses yeux fermés qui bougent imperceptiblement et de sa respiration qui change de vitesse. Il serre la main et il se réveille angoissé, avec ses yeux jaunes-verts. Un cauchemar, mais papa est là.